

Plan Climat Nord Pas de Calais

Fiche “Déplacement domicile-chantier chez Rabot Dutilleul Construction”

Date prise en compte pour la description de l'état d'avancement de l'action: juin 2010

Partie 0 : Résumé

Depuis quelques années, l'entreprise de construction Rabot Dutilleul a mis en place un logiciel informatique permettant d'optimiser les distances parcourues par les compagnons pour se rendre sur les chantiers.

Ce logiciel permet d'éviter les déplacements journaliers de l'ordre de 10.000 km. En plus de diminuer les émissions de GES associées aux distances parcourues, la mise en place de cette pratique permet de limiter les risques liés aux déplacements des compagnons mais également réduire les frais de remboursement de ces déplacements.

Cette action est une réussite de par l'implication conjointe de la direction et des employés qui étaient demandeurs dès le début.

Cet outil de gestion des déplacements domicile-chantier peut intéresser les autres/répondre aux besoins des entreprises du secteur de la construction mais également toute entreprise offrant un service de proximité (entreprise de nettoyage, soin à domicile, ERDF, GRDF,...)

Partie 1: Présentation qualitative de l'action

1. Description et champ d'application

Afin d'organiser les déplacements entre le domicile et les chantiers de ses compagnons, Rabot Dutilleul Construction a développé un logiciel permettant de visualiser le lieu de leurs domiciles, par métier (coffreurs, ferrailleurs, grutiers, maçons, cimentier,...) par rapport à la localisation des chantiers. Cette application permet d'allouer à un chantier donné les compagnons habitant au plus proche, en tenant compte également des besoins sur le chantier.

Cette application est déjà expérimentée en régions Nord Pas de Calais, Ile de France Picardie, Lorraine et Champagne-Ardenne et vise l'ensemble des compagnons de Rabot Dutilleul, soit 450 salariés.

Grâce à la réalisation du Bilan Carbone® de ses activités, Rabot Dutilleul a pu mettre en avant l'impact réel en termes de réduction des émissions de GES, en plus des gains financiers et en matière d'organisation du temps de travail.

2. Objectifs poursuivis

Les objectifs poursuivis par Rabot Dutilleul par rapport à la mise en place du logiciel sont multiples :

- Répondre à une demande collective du personnel de l'entreprise ;
- Limiter, évaluer et suivre l'impact environnemental des déplacements du personnel de chantier (1^{er} poste émetteur de Gaz à effet de serre mis en évidence par le premier Bilan Carbone® chantier réalisé en 2008 Limiter le coût d'indemnisation des trajets du personnel de l'entreprise ;
- Limiter les risques d'accident de la route, la fatigue et le stress, liés notamment à l'utilisation de la voiture sur des longues distances ou aux retards dû à des difficultés de circulation, etc ;

3. Etat d'avancement

Les différentes étapes clés de mise en œuvre de l'action au sein de l'entreprise sont :

- La mise en place du logiciel informatique en 2006
- La réalisation du Bilan Carbone® d'un chantier en 2008 ;
- La mise en place d'indicateurs de performance sur l'utilisation de ce logiciel en octobre 2009 ;
- L'intégration de la visualisation automatique des indicateurs de déplacement en 2010 ;
- L'application de ce système de management des déplacements aux intérimaires fin 2010 ;
- La visualisation du pourcentage de co-voiturage en 2011. Cette donnée est désormais prise en compte dans l'affectation des camionnettes qui vont sur chantier.

4. Porteur

RABOT DUTILLEUL CONSTRUCTION. Le projet est porté et réalisé directement en interne.

5. Partenaire(s)

Aucun

6. Bénéficiaires

Cible majeure : Les 450 compagnons, c'est-à-dire les personnels de chantier, hors encadrement, bénéficient du système au quotidien. L'objectif est l'amélioration des conditions de travail

Cible secondaire : L'entreprise bénéficie des résultats directes de ce nouveau management notamment par une diminution, des frais de remboursement des compagnons et d'une productivité plus grande.

7. Ressources

Le développement du logiciel a coûté 10.000 €. Un poste à temps plein a été créé sur l'affectation des compagnons sur les chantiers.

8. Principales leçons

a) principales réussites

- Action exemplaire : un des tous premiers Bilans Carbone® réalisé dans la Région pour l'activité de chantier ;
- Action récompensée comme bonne pratique par le Trophée de l'Economie Responsable, par ALLIANCE, en décembre 2009.

b) obstacles à surmonter

- Des contraintes de chantiers ou humains qui vont parfois à l'encontre du rapprochement du personnel domicile-chantier (nécessité de prise en compte des besoins humains sur chantier et de la coordination dans le travail en équipe).

c) facteurs-clés de succès

- Projet collectif ;
- Projet participatif et partagé par tous (salariés et direction générale) ;
- Logiciel utilisé comme un outil de management. Mise en cohérence/conformité avec le logiciel utilisé par les RH ;
- Définition d'un politique environnemental autour de ce projet.

9. Autres impacts éventuels

- Sécurité routière : diminution des risques liés aux accidents de la route
- Amélioration du cadre de vie : « Confort » pour le personnel de chantier : moins de route, moins de stress
- Rentabilité des équipes : moins de fatigue, moins de possibilité de retards ou autres aléas liés à de longs déplacements.

Partie 2: Pour en savoir plus...

Contact chez le porteur de l'action

Julien BARCET, Responsable Environnement, jbarcet@rabortdutilleul.com ;
+33.684.730.700

Partie 3: Transférabilité de l'action

Note : Le contenu de cette section a été rédigé par le bureau d'étude et n'engage pas la responsabilité du porteur de l'action actuelle

1. Pourquoi démultiplier cette action en NPDC ?

Le transfert de cette action dans d'autres entreprises au sein de la Région Nord Pas de Calais est intéressant pour plusieurs raisons :

- Pour des raisons environnementales : cette action réduit les émissions de GES liées aux déplacements de personne
- Pour des raisons de management : cette solution peut être retenue/identifiée comme une action dans le cadre d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)
- Pour des raisons de stratégie d'entreprise : cette action est à un projet fédérateur avec un retour sur investissement qui peut être assez court.
- Pour des raisons d'adaptation ; cette action répond à toute entreprise proposant des services/missions de proximité

2. Qui pourrait être intéressé à déployer une action similaire ?

Cette action convient aux entreprises de grande taille (seuil minimal ?), engendrant de nombreux déplacements journaliers sur de longues distances.

Ces entreprises peuvent notamment être des entreprises de BTP, de service, de maintenance, de gardiennage, de soin et assistance à domicile.

3. Conditions de transférabilité

Le transfert de la bonne pratique peut se faire de 2 façons différentes :

Appropriation de l'outil et de la méthode de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation par un centre de formation/fédération de la ou des branches concernés. Appropriation de l'outil et de la méthode de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation par une entreprise d'informatique.

- La réussite de cette action nécessite certains incontournables : Un engagement affirmé de la part de la direction en définissant une stratégie et désignant un référent. L'élaboration d'un plan de sensibilisation, de communication et de formation adapté aux métiers des salariés
- La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation de l'investissement afin de comptabiliser le retour sur l'investissement

4. Indicateur(s) de suivi et de résultats

- Nombre de sollicitations auprès d'entreprises d'informatique pour mettre en place ce type de logiciel dans les entreprises. ??
- Nombre d'entreprises ayant intégré/utilisant ce logiciel
- Nombre d'employés touchés
- Nombre de kilomètres parcourus évités
- Nombre de tonnes de CO2 et polluants atmosphériques évités

Partie 4: Quantification de l'impact environnemental (GES et pollution de l'air) de l'action

Note : Le contenu de cette section a été rédigé par le bureau d'étude et n'engage pas la responsabilité du porteur de l'action actuelle

1. Scénarios de quantification

L'entreprise a réalisé une première quantification via le Bilan Carbone® d'un chantier et ensuite, en octobre 2009, a mis en place des indicateurs directement au niveau du logiciel, afin de suivre la réduction des parcours.

Les distances prises en compte sont des distances à « vol d'oiseau ». L'objectif est de voir l'évolution de l'affectation du personnel sur les chantiers et de voir comment on peut encore l'améliorer.

2. Réduction nette des émissions de GES

L'intégration de l'indicateur a permis de suivre la réduction des émissions sur les 8 premiers mois d'utilisation. Le gain réalisé par jour est de 10.000 km, soit 2,4 TeqCO₂ (source Rabot Dutilleul) d'émissions en moins par jour par rapport à avant la mise en place de l'action.

Au final, sur une année de mise en place (252 jours ouvrables selon l'INSEE en 2010) ; les émissions réduites sont de l'ordre de 600 TeqCO₂.

Cela représente par rapport à l'activité de Rabot Dutilleul une réduction de 24% des distances parcourues et donc, des consommations.

3. Impact sur les émissions atmosphériques

Pour le calcul de l'impact sur les émissions atmosphériques, nous reprenons les données suivantes concernant les consommations de véhicules de marque Renault (mix 30% essence et 70% Diesel). Données en g/100km

	CO	HC	Nox	HC+Nox
Clio	0,2546	0,0198	0,1627	0,2021
Twingo	0,3067	0,0174	0,1622	0,1929
Kangoo	0,236	0,054	0,059	0,113

En faisant une moyenne entre les types de véhicules et en considérant une réduction des distances parcourues de 10.000 km par jour (soit 252 000 km/an), la réduction des émissions de polluants atmosphériques est la suivante (en g/an):

	CO	HC	Nox	HC + Nox
En g/100km	0,266	0,03	0,128	0,169
Pour 252 000 km/an (en g/an)	670	76	323	426

4. Scénario de démultiplication d'ici 2020

Le scénario de démultiplication prendra en compte uniquement une démultiplication au niveau des entreprises de BTP de plus de 200 personnes. Selon l'INSEE, la Région Nord Pas de Calais compte 286 entreprises de BTP de plus de 200 personnes au 1^{er} janvier 2009.

Nous prendrons comme hypothèse que 50% des entreprises réussiront à réduire les déplacements quotidiens de leurs employés de 5.000 km d'ici à 2020.

5. Quantification de la réduction potentielle des GES en 2020

Pour 5.000 km parcourus, les émissions de GES correspondantes sont de 1,2 TeqCO₂. Si 143 entreprises réduisent les distances quotidiennes de leurs compagnons de 5.000 km, alors les émissions réduites sont de plus de 43.000 TeqCO₂. En supposant que chaque année, 16 entreprises se lancent dans la démarche, les réductions d'émissions cumulées sont de l'ordre de 216.000 TeqCO₂.

Lien avec le Facteur 4 :

En comparaison avec les émissions de l'ensemble du secteur du transport (passagers + marchandises) qui représentent 17% des émissions en Nord Pas de Calais (soit 7 650 000 TeqCO₂), la réduction des émissions de 43 000 TeqCO₂ pour l'année 2020 représente 0,6 %, à mettre en relation avec une réduction de 41 % requise d'ici 2020 si l'on veut suivre une tendance correspondant au Facteur 4 d'ici 2050.